

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

PRÉ-ENSEIGNES - (N° 1526)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE21

présenté par
M. Ramos, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« et le mot : « et » est remplacé par le signe : « , ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.